Sujet: [INTERNET] SCI MISTIGRI - BETHENY

De: > DUPAIN Julien (par Internet) < juliendupain@yahoo.fr>

Date: 17/09/2020 08:33

Pour : DDT 51/SEEPR/ICPE (Procédures environnementales) emis par MUROT Joachim (Adjoint au chef de cellule) - DDT 51/SEEPR/ICPE <ddt-seepr-icpe@marne.gouv.fr>

Monsieur le Commissaire-enquêteur.

Je me permets de vous faire parvenir mes remarques sur le projet de la SCI MISTIGRI :

1. Insertion paysagère

Ce secteur de Bétheny est à vocation agricole. Il était donc essentiellement composé de champs, qui ne provoquaient donc aucune gêne visuelle.

Le projet va installer un immense hangar (un de plus) à l'entrée de la ville et à proximité des habitations de la Potière ou du Grand Bétheny. A ce titre, il serait largement souhaitable qu'un engagement soit pris pour assurer une insertion paysagère la plus esthétique et la plus écologique possible du futur bâtiment. Concrètement, il me semble que prévoir un mur végétal sur certaines parties du bâtiment et la plantation d'arbres en nombre conséquent, soient une exigence tout à fait entendable.

Si ce n'est pas possible, Bétheny, le Grand Reims, disposent de zones industrielles dédiées qui peuvent accueillir ce projet sans modifier les entrées de ville de la commune.

2. Accessibilité:

Le passage de 104 camions supplémentaires dans le cadre de ce projet n'est absolument pas acceptable par les voies actuelles. Les nuisances sont réelles, tant en termes de bruit, de pollution et de trafic. Je rappelle que l'allée du Buisson Sarrazin est une voie où des habitations sont installées! Les riverains n'ont pas à subir de telles nuisances, alors qu'ils supportent déjà une aire de stationnement sauvage de camions au bout de leur allée (avec tous les inconvénients : déchets, toilettes sauvages, bruits...).

Il est indispensable de prévoir un accès par une autre voie. C'est tout à fait possible en viabilisant le chemin des Pendants qui permet un accès depuis le chemin de Cernay (directement lié à la D151 et à l'A34) sans traverser Bétheny.

Ce projet doit être conditionné à un accès par une autre voie que l'allée du Buisson Sarrazin.

3. Compensation des espaces agricoles perdus

La surface du bâtiment bâti (3 x 3000m²) vient détruire des terres agricoles cultivables. A ce titre, je souhaiterais que la SCI MISTRIGRI puisse s'engager sur une ou plusieurs actions pour compenser la perte de ces surfaces dans le cadre d'un projet concerté avec les élus et les associations du territoire.

En tout, le développement de la SCI MISTIGRI a consommé plus de 40 000m² de terres agricoles, sans aucun projet de compensation, alors que les nouvelles dispositions réglementaires le prévoient.

4. Création d'une aide de stationnement pour les poids lourds à proximité

Il appartient à la SCI MISTIGRI de permettre aux chauffeurs de Poids Lourds de stationner dans une zone prévue à cet effet et équipée des commodités pour un arrêt de plusieurs jours.

Les 104 camions supplémentaires devront attendre plusieurs heures ou plusieurs jours la possibilité de livrer ou charger leur marchandise. Cela ne doit plus se faire sur les voies publiques et à proximité des habitations.

La SCI MISTIGRI doit intégrer cette contrainte de stationnement dans son projet pour ne pas apporter des nuisances supplémentaires aux habitants.

En vous remerciant par avance pour la prise en compte de ces remarques,

Bien cordialement.

Julien DUPAIN

Conseiller municipal - Groupe "un nouvel élan pour Bétheny"

2 sur 2 17/09/2020 10:03